



75 Rue Maréchal Leclerc
97400 Saint Denis
Tel : 02 62 21 70 09
Fax : 02 62 21 73 55
snalcreunion974@gmail.com

Etablissement :

Email :

Saint Denis le jeudi 24 juillet 2025

Cher(e) Collègue,

Une journée de formation est prévue pour tous les S1 responsables d'établissement et les membres du bureau académique, **le jeudi 05 septembre 2025, de 8h00 à 16h30 au restaurant chez Paul 16 route de Savannah (Rd 4), St Paul 97460. Le repas pris sur place est offert par votre syndicat**

8h00-8h30 : Café d'accueil

8h30-12h30 : Réunion plénière au restaurant.

Ordre du jour :

1. Élections au CA, modalités.
2. Constitution des listes au CA.
3. Calendrier des H.M.I
4. Préparation des élections professionnelles.
5. Réforme des indemnisations congés de maladie
6. Actualités syndicales



L'autorisation d'absence syndicale est de droit et la présence de tous nos délégués est indispensable. Si vous ne pouvez pas venir, indiquez-nous très rapidement par mail votre remplaçant. Transmettez votre demande au secrétariat de votre établissement dès réception.

Guillaume LEFEVRE président académique du SNALC Réunion-Mayotte



75 Rue Maréchal Leclerc
97400 Saint Denis
Tel : 02 62 21 70 09
Fax : 02 62 21 73 55
snalcreunion974@gmail.com

Etablissement :

A.....le .. /.. /2025

Objet : Demande d'autorisation spéciale d'absence

Référence : Décret n° 82447 du 28 mai 1982 . *Circulaire d'application du 18 novembre 1982*

PJ : Convocation journée syndicale

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une autorisation spéciale d'absence pour participer à la journée syndicale du Syndicat National des Lycées et Collèges (SNALC) qui se déroulera **le jeudi 4 septembre 2025, de 8h00 à 16h30 au restaurant chez Paul 16 route de Savannah (Rd 4), St Paul 97460.**

Durée de l'absence : 1 Journée

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma respectueuse considération.

Signature :

CONVOCATION A LA JOURNEE SYNDICALE DU SNALC
Journée du jeudi 4 septembre 2025 de 8h00 à 16h30

Cher(e) collègue,

Vous êtes régulièrement mandaté(e) par le bureau académique pour assister à la journée syndicale de formation des S1 du SNALC qui se tiendra le **jeudi 4 septembre 2025, de 8h00 à 16h30 au restaurant chez Paul 16 route de Savannah (Rd 4), St Paul 97460.** Comptant vivement sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) collègue, à l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Guillaume LEFEVRE président académique du SNALC Réunion-Mayotte